

Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet Porcs plein air sur la commune principale de l'AIOT 873 Chemin Montoulieu 64290 Lasseube.

La référence de votre dossier est A-3-N9BUONPJM et concerne une demande de type "une déclaration initiale"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 06/06/2023 à 11h30 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- #xxxx# (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- #yyyy# (pour rappel, déclarant)
- #zzzz# (pour rappel, mandataire)

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La DDETSPP ou la DAAF**

Conditions d'engagement du déclarant

- **Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.**
- **Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>**
- **Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.**

- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur **Service-public.fr**

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Mandataire**

N° SIRET **50033047700034**

Organisme : **BARUS ELEVAGE CONSEIL**

Fonction : **DIRECTEUR GENERAL**

Personne physique

Anonymisation des données : **Oui**

Sexe : **Masculin**

N° SIRET **53223712000029**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **Porcs plein air**

Description des activités :

Le projet concerne la création d'une activité d'élevage de porcs en plein air : 74 porcs charcutiers sur parcours.

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

4 - Localisation

Localisation de l'installation

Adresse **873 Chemin Montoulieu 64290 Lasseube**

X : 414088

Y : 6241397

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **OUI**

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
2102	2102-2	Elevage de porcs	Nombre d'animaux-équivalents 74 Animaux-Eq	D	

6 - Mode d'exploitation

Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un prélèvement d'eau pour l'exploitation de l'installation classée ? **OUI**

Réseau public de distribution d'eau **OUI**

Volume maximum annuel (en m3) **148**

Est-il prévu des rejets d'eaux résiduaires issues de l'exploitation de l'installation ? **NON**

Est-il prévu un épandage ? **OUI**

Origine et la nature des matières épandues :

Epandage par les animaux eux-mêmes

Pacage	Nom exploitant	Numéro îlot
064180597 Surface totale du plan d'épandage (en ha) 6	LOUSTAU CHARTEZ Bastien	tous
Q : Quantité d'azote épandue inscrite au plan d'épandage (en kg N) 527		
A1 : Dont épandue sur les terres de l'exploitation (en kg N) 527		
A2 : Dont épandue sur les terres mises à disposition par un tiers (en kg N) 0		
B1 : Dont produite sur l'installation (en kg N) 527		
B2 : Dont provenant d'un tiers (en kg N) 0		
Capacité de stockage des matières épandues (en mois) 0		
Est-il prévu des rejets à l'atmosphère ? NON		

Elimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

- La désinsectisation et la dératisation seront réalisées par l'éleveur avec des produits homologués. - Entre deux bandes, les cabanes sont nettoyées et les parcours et les abords sont constamment maintenus en parfait état d'entretien. - Les cadavres des animaux : Une zone sera délimitée, clairement identifiée et facilement accessible, où les cadavres seront couverts sous une coque rigide dans l'attente du passage du camion de l'équarrissage. Les animaux morts sont enlevés à la demande sous 48 heures par la société d'équarrissage ATEMAX Sud-Ouest à PASSAGE d'AGEN selon les modalités prévues par le Code Rural. - Les emballages, (flacons vides, sacs...) et non des déchets vétérinaires sont stockés dans un local technique et ensuite apportés à la déchetterie ; les emballages "verre" sont soigneusement lavés ils sont évacués dans le cadre du ramassage des ordures ménagères. - Les déchets de produits vétérinaires sont stockés dans un emballage spécial repris par le cabinet vétérinaire.

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **OUI**

Disposition en cas de sinistre

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

Il n'y a aucune source d'ignition dans cet élevage : pas d'installations électriques et pas de stockage de paille.

Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **NON**

Prescriptions applicables

Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **NON**

Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ?

Oui

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)

7 - Pièces justificatives

Mandat ou document signé par le déclarant vous autorisant à déposer la déclaration en son nom :

MANDAT DE DEPOT TELEPROCEDURE.PDF

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

plan_situation.PDF

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

plans_masse_dérogation.PDF